

CONSEIL D'ÉCOLE N°1 – 15/10/2024

Présents :

Parents : Mme Capponi, Mme Dumoulin, Mme Tortora, M. Monti, Mme Pagny, Mme Ifaoui

Directrice : Mme Tournoud

Enseignants : M. Paillette, Mme Monnet, Mme Billon-Pierron

Mairie : M. Charbonnel, Mme Bith

Excusés :

M. Berthier (IEN), Mmes Giron et Ferlin (enseignantes), Mme Moisy (RASED)

Ordre du jour :

1. Effectifs 2024/2025 et 2025/2026
2. Vote du règlement intérieur
3. Vie de l'école (sorties, séjours, spectacles, projets, association du sou des écoles, cantine)
4. Questions diverses

Mme Lefevre est en arrêt jusqu'au 8 novembre, et à ce jour, on ne sait pas si elle reviendra sur son poste.

1. Effectifs

Pour l'année prochaine : 4 PS et 14 départs de CM2. Nous serons à un effectif de 73 élèves.

Une famille est susceptible d'arriver avec 3 enfants.

Nous serions à :

- 24 PS-MS-GS (+1)
- 23 CP-CE1-CE2 (+2)
- CM1-CM2 : 26 élèves.

Il faut attendre la décision de la DSDEN concernant le maintien ou la fermeture de la 4e classe.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être modifié, mais il faut attendre le cadrage départemental. Il sera donc voté au prochain conseil d'école.

Le règlement actuel est maintenu.

Concernant le nouveau règlement, il faudra préciser les tenues portées par les élèves (tenues de foot, rugby...).

Les tenues de type "club sportif" ainsi que les accessoires comme le maquillage, vernis à ongles, rouge à lèvres, bijoux, serre-tête fantaisie, tenues trop courtes, ne seront pas autorisés.

3. Vie de l'école

Sou des écoles

L'an dernier : les recettes : 6840€

Dépenses : 6580€

- Calendrier : 846 €
- Bourse : 288 €
- Spectacle de Noël : 800 €
- Loto : 3 600 €
- Marché aux plantes : 1 000 €
- Kermesse : 300 €

Les manifestations sont reconduites cette année :

- Bourse le 27/10
- Marché le 8/12
- Spectacle de Noël le 20/12

Le Sou des écoles souhaite offrir un cadeau collectif aux élèves de primaire et de maternelle (l'année dernière, les maternelles ont reçu des vélos et les primaires des casques audio, ainsi qu'un paquet individuel offert par Beers and Cheese).

Le loto aura lieu le 22/03, le marché le 04/05, la kermesse est à confirmer.

Les cotisations sont restées au même tarif.

Cantine

L'an dernier 12800 repas ont été servis dont 2679 pour Saint-Pierre et 3240 pour Vinay

Cette année, Vinay n'est plus inclus (

Le prix du repas a augmenté à 5 € pour compenser cette perte.

Bénéfice de l'an dernier : 5 783 €.

Des manifestations sont prévues : vente de diots, chocolats, tartiflette (16/03), mijoté de porc (marché aux plantes).

Une nouvelle personne a intégré le bureau cette année, mais 7 sortants sont prévus pour l'année prochaine, il faudra recruter au moins 4 nouveaux parents.

Concernant la cantine, beaucoup d'élèves de PS y mangent cette année, ce qui complique l'encadrement. Au-delà de 54 élèves, une personne supplémentaire vient aider.

Des réflexions sont en cours : est-il possible que les petits rentrent plus tôt et sortent plus tôt ?

Un second service est-il envisageable ? À organiser en fonction du personnel et des pauses.

Ce temps doit être réfléchi, car il est bruyant et fatigant, notamment pour les PS, surtout en cas d'intempéries.

Projets

- **CE2/CM** : projet autour de l'écologie avec l'ONF, axé sur le reboisement dans le Vercors (ramassage de glands, dépose à Patente pour que les geais se chargent de la dissémination).
- **Aire Terrestre Éducative** : création d'un mini-parc sauvage avec comparaison au parc du Vercors, en collaboration avec la mairie.

- **ABC de la biodiversité** : observation et état des lieux de la biodiversité de la commune, avec des thèmes intéressants comme la zone humide ou les chauves-souris. Collaboration avec la mairie sur l'atlas de la biodiversité. Dates de sorties à communiquer.

Autres projets pour les 4 classes :

- **Musique** : projet pour toutes les classes (maternelle à partir de février, 10 séances), les 3 classes passent le lundi après-midi. Financement par la communauté de communes.
- **Rugby** : projet avec la communauté de communes, en attente de confirmation.
- **Maternelle CP CE1** : projet à définir (proposition d'intervention cirque par les parents : La Vrille ?).
- **Voyage scolaire** : une décision sera prise en novembre, en fonction du retour ou non de Mme Billon sur son poste.
- **Piscine** : pour les GS, CP, CE1, sur le temps scolaire et obligatoire (2 fois par semaine pendant 6 semaines).
- **Ski** : Saint-Pierre repart au ski (11 élèves concernés). L'encadrement par 2 BE, un parent sans agrément et l'enseignant suffit.

4. Travaux

- Modification de la cour des grands : zones délimitées (zone foot, zone calme sous le préau avec dessin, lecture ; zone ballon avec panier de basket tourné vers l'extérieur). Meubles de rangement de jeux à l'extérieur, palette installée avec matelas pour coin calme, bancs, dessin, Kapla, tableau.
- Système de roulement mis en place pour la table de ping-pong et le foot (une initiation au ping-pong par le club est envisagée pendant la garderie).
- Renouvellement du sable dans le bac à sable (sable plus adapté, plus lourd ?).
- Panneaux réalisés par les élèves aux abords de l'école à refaire, car la couleur s'est estompée.
- Goûters en garderie : une proposition de goûter collectif une fois par semaine (moins d'emballages, fruits) avait été évoquée. La mairie juge que l'organisation (achat, stockage) est compliquée et qu'il serait préférable de responsabiliser les familles.
- L'alarme côté cantine ne s'entend pas bien. La mairie répond que les alarmes ne sont pas reliées, à vérifier.
- Il serait bien de signaler les alertes (incendie, intrusion) aux parents, car elles peuvent être source d'inquiétude pour les enfants.

Questions des parents :

- **Ouverture de la garderie à 7h30** : il faudrait que l'accueil des enfants soit bien effectif à 7h30. Monsieur le Maire fera un rappel par principe aux agents communaux.
Les horaires valent aussi bien pour les agents que les parents.
Pour rappel (hors réunion), le règlement stipule que « le matin, les parents conduisent impérativement l'enfant auprès du personnel communal. ».
- **Horaires de récréations** : les élèves ne sortent pas nécessairement en même temps que les autres, mais le temps imparti est respecté.